



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Phénomène de crues en Charente – point de situation à 20 heures

Angoulême, le 4 février 2021

Le phénomène de crues se poursuit dans le département et le service de prévisions des crues (SPC) a maintenu les tronçons suivants en vigilance orange :

- Charente amont (entre Mansle et Angoulême) ;
- Charente moyenne (entre Angoulême et Cognac) ;
- Dronne aval (entre Aubeterre-sur-Dronne et Médillac).

Sur les bassins du Bandiat-Tardoire (secteur de La-Rochefoucauld-en-Angoumois) et de la Charente source (secteur de Saint-Saviol), la décrue est amorcée.

A partir des données du SPC du 5 février matin, il pourra être déterminé si le pic de crue est en passe d'être atteint à Angoulême, puis sur le reste du tronçon de la Charente Moyenne. Ces évolutions sur la prévision des pics de crue s'expliquent notamment par le drainage des sols qui reste sujet à des variations.

Mobilisation des services de l'Etat

Le centre opérationnel départemental (COD) a été activé toute la journée par coordonner la réponse des services de l'État, en lien permanent avec les collectivités locales, notamment les maires des communes qui ont activé leur plan communal de sauvegarde.

Événements significatifs

Le service départemental d'incendie et de secours n'a pas enregistré d'événement significatif particulier ces dernières 24 heures. Les interventions et reconnaissances, en hausse, n'impactent pas significativement le potentiel opérationnel des sapeurs-pompiers, qui ont procédé à quelques évacuations et opérations de mise hors d'eau.

Les quelques personnes qui ont dû quitter leur logement ont fait l'objet d'une prise en charge au sein de leur famille ou de connaissances. Dans certains cas, comme à Jarnac, la solidarité locale a pleinement joué son rôle et une famille a été accueillie par des riverains épargnés par les inondations.

Dans le secteur de Gourville, le système de captation d'eau ne fonctionne plus et ne permet plus de distribuer de l'eau propre à la consommation. Environ 1500 abonnés sont impactés sur les communes de Gourville, Mons, Marcillac-Lanville et Val d'Auge. Des bouteilles d'eau sont distribuées à la salle des fêtes de Marcillac-Lanville. Le gestionnaire du réseau – la SAUR – a commandé un stock de bouteilles

Contact presse

**Service départemental
de la communication interministérielle**

pour assurer la distribution dans le temps. La préfecture et la délégation départementale de l'ARS sont en contact avec les élus et le gestionnaire du réseau.

Dans le secteur de Vouharte, le système de captation d'eau connaît également une défaillance qui ne permet plus la distribution d'eau potable. Environ 700 abonnés sont concernés sur les communes d'Ambérac, Fouqueure, Montignac, La Chapelle, Xambes, Coulonges et Vervant. Les modalités de distribution de bouteilles d'eau sont actuellement à l'étude.

Conséquences possibles

- des inondations importantes sont possibles ;
- les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur le réseau routier secondaire ;
- des coupures d'électricité peuvent se produire ;
- les digues et les berges peuvent être fragilisées ou submergées.

Conseils de comportement

- mettez-vous à l'abri ;
- limitez tout déplacement sauf si absolument nécessaire et conformez-vous à la signalisation routière ;
- tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, etc.) ;
- veillez à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobilier, produits toxiques, appareil électriques, etc.) ;
- tenez-vous informé de la situation. Des premiers débordements peuvent être constatés.

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle